
EUROPEAN FOREST INSTITUTE

TENDER SPECIFICATIONS

PROCUREMENT REFERENCE NUMBER 13-15.2-2022-REDD

Planification de l'usage des terres et restauration forestière au Cameroun

1. TERMES DE REFERENCE

1.1. Introduction

À l'échelle internationale, il existe une multitude d'accords portant sur la protection, l'exploitation durable et la restauration des paysages forestiers. Outre la récente Déclaration de Glasgow (Nov. 2021), la Déclaration de New York sur les forêts (2014) visait, entre autres, la restauration des forêts et des paysages boisés sur une superficie de 350 millions d'hectares à l'horizon 2030, rejoignant les objectifs du Défi de Bonn, un autre objectif mondial dédié à la restauration des paysages forestiers.

Cet engagement pris à New-York est décliné à l'échelle du continent africain par l'initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100) qui a pour objectif de restaurer 100 millions d'hectares de paysages déboisés et dégradés en Afrique d'ici 2030.

Jusqu'à présent, ces objectifs ambitieux en faveur de la protection des forêts n'ont cependant pas été suffisamment concrétisés. Si les pays partenaires font preuve de volonté politique, la faiblesse des structures gouvernementales dans le secteur forestier et le manque de coordination des mesures individuelles freinent souvent la réalisation des objectifs.

Le Cameroun, qui s'est engagé à restaurer 12 millions d'hectares de terres et de forêts dégradées d'ici 2030, ne déroge pas à ce constat, notamment parce que les activités censées contribuer à l'atteinte de cet objectif ambitieux négligent trop souvent les questions d'aménagement du territoire pourtant essentielles afin de :

- Retrouver un certain équilibre agriculture / forêt dans les paysages camerounais ;
- Contribuer à résoudre l'insécurité foncière qui constitue un des principaux obstacles à l'investissement privé (y compris ceux des petits exploitants agricoles) et à une gestion rationnelle de l'espace ;
- Engager un dialogue constructif et inclusif à tous les niveaux géographiques pertinents (régions, communes notamment).

L'insuffisante prise en compte de ces conditions habilitantes constitue finalement un obstacle conséquent i) à la mise à l'échelle des meilleures pratiques développées à titre pilote ici ou là par diverses initiatives et ii) à la nécessaire sécurisation des investissements sur le long terme.

Pour contribuer à adresser ce sujet, EFI a engagé un travail de fond depuis 2017 avec le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) pour concevoir une méthodologie dédiée à l'élaboration de Plans locaux d'aménagement et de développement durable du territoire (PLADDT).

En 2019, le MINEPAT a ainsi approuvé le guide synthétique correspondant et a souhaité que ce guide puisse être testé grandeur nature via l'élaboration des deux premiers PLADDT du pays dans les municipalités de Mintom (Est) et de Mbangassina (Centre), travail toujours en cours actuellement avec l'assistance technique du bureau d'études Rainbow Environment Consult.

Parallèlement, l'enrichissement et le toilettage du guide synthétique a également été mené tout au long de l'année 2021 et a abouti à la tenue d'un atelier spécialement dédié à ce sujet en décembre 2021 et soutenu conjointement par EFI et le programme ABC-PADER de la GIZ.

Ce guide étant désormais validé par le MINEPAT et le ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), il est d'ores et déjà utilisable sur le terrain, les praticiens étant appelés à le tester et à l'enrichir de leurs expériences concrètes de planification locale de l'usage des terres.

Le présent appel d'offres s'inscrit dans cette démarche et en interaction avec la GIZ, également très impliquée dans ces problématiques au Cameroun. Développé au sein de l'initiative spéciale du ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) "Un seul

monde sans faim" (SEWOH), le programme "Forests4Future" (F4F), décliné dans plusieurs pays africains, se prête particulièrement bien à cette collaboration.

1.2. Objectifs

L'objectif de la mission est de favoriser l'atteinte des engagements de Restauration des paysages forestiers (RPF) pris par le Cameroun dans le cadre de l'initiative AFR 100 en facilitant la mobilisation des acteurs étatiques (MINEPAT, MINDDEVEL) et non étatiques dans les processus et initiatives de préservation, de gestion et de restauration du capital naturel autour de la Forêt Communale de Yoko, en soutien aux opérations de terrain du programme F4F.

1.3. Tâches et livrables

Préambule

Au Cameroun, la zone d'intervention privilégiée de F4F est celle du paysage de la Forêt Communale de Yoko (FCY – Région Centre) qui inclut ladite forêt ainsi que les 20 villages périphériques, situés pour moitié (10) dans chacune des deux communes de Yoko et Nanga Eboko. Ces villages n'étant pas officiellement délimités, F4F envisage d'engager une délimitation préliminaire consensuelle et participative (par groupes de 3 à 4 villages) sous l'égide du Sous-Préfet local. Le Contractant sera associé à cette délimitation préliminaire des villages et *in fine*, du paysage.

En 2021, via le Projet Forêt-Environnement (ProFE), la GIZ y a mené une analyse préliminaire dédiée à l'identification participative des facteurs de dégradation et des mesures prioritaires de restauration à mettre en œuvre dans le paysage concerné.

A l'issue des enquêtes menées dans 15 des 20 villages périphériques, les trois principaux facteurs de dégradation mis en avant par les populations locales furent : les feux de brousse (dans / autour de la FCY), la transhumance non planifiée et l'absence de délimitation des espaces de pâturage.

Manifestement, une meilleure planification de l'usage des terres semble pouvoir contribuer à la résolution des conflits éleveurs / agriculteurs / forestiers qui affectent régulièrement les territoires camerounais.

Pour ce faire, le Contractant pourra s'appuyer sur le guide d'élaboration des PLADDT qui recommande, à l'échelle villageoise, l'élaboration de Plans d'aménagement de terroirs villageois (PATV) qui devront être mis en cohérence entre eux et pourront éventuellement aller jusqu'à former un seul PAT inter-Villageois.

Tâches

Afin de mener à bien l'élaboration des PATV du paysage de la FC de Yoko, le Contractant devra conduire les tâches suivantes, en conformité avec les diverses phases du guide méthodologique d'élaboration des PLADDT :

1. Organisation, préparation et lancement officiel du processus PATV: déclenchement du processus de planification au niveau des deux communes, constitution de la plateforme de cogestion, organisation d'un atelier de lancement, de sensibilisation et d'information ;
2. Diagnostic et planification au niveau du paysage (i.e. portions communales concernées sur Yoko et Nanga Eboko) : production des cartes de base supplémentaires à celles déjà créées par F4F, définition et description des outils de diagnostic et de planification à utiliser, collecte des données de base complémentaires (tenant compte des données déjà collectées par le PROFE / F4F), analyse des tendances et préparation des cartes thématiques, identification des scénarios futurs possibles, élaboration et restitution du rapport provisoire de synthèse au niveau du paysage ;
3. Diagnostic et planification au niveau des terroirs villageois : diagnostic des 20 terroirs villageois riverains de la FCY (avec un focus spécifique sur les enjeux de la RPF et sur les 5 villages non couverts par les enquêtes du PROFE en 2021), planification au niveau des terroirs villageois et élaboration des Plans d'aménagement de terroirs villageois (PATV) provisoires (carte d'affectation des terres) ;

4. Mise en cohérence des PATV et restitution au niveau des communes : Présentation, à la plateforme de cogestion, des PATV provisoires consolidés (réalisés avec l'appui des représentants des communautés), vérifier l'alignement des PATV provisoires avec les planifications régionales et nationales et recueillir l'avis des administrations compétentes ;
5. Ajustement des PATV (sur la base des éventuelles observations communales) et restitution aux communautés locales : présenter les PATV au niveau des villages et recueillir les observations des communautés locales ;
6. Finalisation et diffusion des PATV : intégration des observations recueillies au niveau des villages, présentation à la plateforme de cogestion et diffusion auprès des parties prenantes.

Par ailleurs, en termes de capitalisation et de communication vis-à-vis des résultats atteints et des leçons apprises, le Contractant devra aussi mener les tâches suivantes :

- Diffusion au niveau local : production de posters PATV (format A0 collé sur support solide, bois ou autre) à remettre aux communes et aux villages, en présence des principales parties prenantes, et notamment des organisations de développement actives dans la région pour s'assurer de l'appropriation de ces documents de planification locale ;
- Elaboration d'une publication illustrée (en incluant des photos et témoignages locaux) à des fins de vulgarisation du processus auprès d'un public plus ou moins familiarisé avec les sujets, mais pas nécessairement expert. Des exemples de publications déjà produites par le passé seront partagés avec le Contractant ;
- Organisation d'un atelier national de restitution pour partager les leçons apprises concernant le développement de ces PATV orientés vers la RPF.

Livrables :

- Rapport complet (20 pages maximum hors annexes) résumant la réalisation de la mission : contexte, activités réalisées, livrables atteints, difficultés rencontrées, recommandations. Annexes incluant le compte-rendu de l'atelier national de restitution et les comptes-rendus des événements auxquels le Contractant aura pris part dans le cadre du programme F4F ou d'autres initiatives ayant trait à l'aménagement du territoire au Cameroun. Rapport provisoire à remettre un mois avant le terme de la mission ;
- 20 PATV rédigés selon le canevas proposé dans le guide PLADDT (annexe 13) et intégrant toutes les cartes correspondantes (fichiers images et SIG) : cartes de base, thématiques et d'affectation des terres ;
- 1 PAT-inter Villageois mettant en cohérence les 20 PATV précités vis-à-vis des enjeux de restauration du paysage forestier de la FC de Yoko ;
- Base de données (format excel ou autre) relatives aux informations collectées par PROFE et aux informations complémentaires collectées sur le terrain (un onglet par village et un onglet « paysage » compilant les 20 villages) ;
- 1 Publication illustrée (15 pages maximum) documentant le processus d'élaboration des PATV ;

1.4. Mode opératoire et calendrier prévisionnel

La mission débutera par une réunion virtuelle de lancement entre EFI et le Contractant pour affiner si besoin les modalités de travail. En amont de cette réunion de lancement, EFI fournira au Contractant une première série de documents utiles à la mise en œuvre de la mission. Des appels réguliers de suivi et d'échanges sont prévus entre EFI et le Contractant sur un rythme mensuel.

Calendrier prévisionnel (5 trimestres)

Tâches	T1	T2	T3	T4	T5
1. Lancement du processus PATV	X				

2. Diagnostic / Planification paysage	X	X			
3. Diagnostic / Planification villageoise		X	X		
4. Mise en cohérence des PATV et restitution au niveau villageois			X	X	
5. Finalisation et diffusion des PATV				X	X
6. Capitalisation et communication					X

1.5. Ressources et coûts

Le Contractant devra à minima mobiliser durant les 15 mois de mise en œuvre de la mission :

- **Un(e) Chef(fe) d'équipe** pour 120 jours minimum
- **Un(e) Cartographe** pour 40 jours minimum
- **Un(e) Aménagiste** pour 120 jours minimum

Par ailleurs, pour la mise en œuvre de la mission, un budget opérationnel (« *Work plan Budget* ») de 48,500 euros sera mis à disposition par EFI pour chaque phase d'exécution et directement géré par le Contractant. Il doit être intégré en tant que tel dans le cadre de la proposition financière totale (Cf 3.2.B dans "Evaluation des offres et attribution du marché").

Ce budget est principalement destiné aux frais :

- i) de mission de terrain du personnel non expatrié,
- ii) de mobilisation des parties prenantes,
- iii) de communication (atelier de restitution, impression des posters, etc),
- iv) de logistique (location de voiture / motos, carburant, frais d'entretien et d'assurance).

L'utilisation de ce budget nécessitera une approbation préalable d'EFI sur la base des plans de travail trimestriels soumis à EFI par le Contractant. Outre les ressources incluses dans ce budget opérationnel (« *Work plan Budget* »), le demandeur est invité à présenter une offre financière incluant le cas échéant et séparément des honoraires des experts, les per diem ainsi que les frais remboursables destinés à couvrir les éventuels frais d'expatriation des experts (voyages internationaux, visas, tests covid etc.) en suivant le modèle en Annex 7.

1.6. Présentation des rapports

Les caractéristiques suivantes doivent être respectées.

Tous les livrables doivent être rédigés en Français et les rapports finaux devront tenir compte des commentaires fournis par EFI sur les rapports préliminaires. Sauf indication contraire, le langage utilisé dans les livrables doit correspondre aux normes de qualité requises pour une diffusion publique et doit suivre les « Lignes directrices » fournies par EFI au début de la mission. Les projets de livrables seront examinés par EFI et le Contractant devra répondre lorsque des clarifications seront nécessaires.

2. TENDER DOCUMENTATION -

2.1. Administrative Documentation

The tender shall include the following documentation, properly filled out and signed:

- Cover letter (Annex 1)
- Identification form (Annex 2) including supporting documentation
- Bank identification form (Annex 2a)
- Declaration on Exclusion Criteria and Absence of Conflict of Interest (Annex 3)
- Nominations form (Annex 4)
- Minimum criteria declaration (Annex 5)

The consortium agreement (Annex 6) shall be included, properly filled out and signed, if the tender is submitted jointly by a consortium of economic operators. The consortium agreement (Annex 6) shall not be included if the tender is submitted by a single Tenderer proposing subcontracting of tasks.

2.2. Technical Proposal

In order to evaluate the tender against the minimum criteria and the award criteria A.I. – A.II in section 3.1. and 3.2., the Tenderer shall submit a technical proposal consisting only of the following elements:

1) A nomination of the following Experts to carry out the tasks in the Terms of Reference:

- **One Team Leader**
- **One Land-use Mapping Expert**
- **One Land-use Planning Expert**

The Technical Proposal shall include CV's of the nominated Experts.

The Tenderer shall be able to certify the information contained in the CV's for the nominated Experts at EFI's request. Written in english, the CV's shall have all the information as in the EuroPass. The Tenderer can use the EuroPass CV template (<https://europa.eu/europass/fr>) or its own CV template.

2) A description (in French) of no more than **two pages**, making reference to the Terms of Reference and the previous experience of the Experts showcasing understanding of the aims and the context of the tasks **and addressing the following topics:**

- Forest restoration context, issues and perspective in Cameroon
- Local land-use planning context, issues and perspectives in Cameroon

3) A presentation (in French) of no more than **five pages** on the Tenderer's methodology for the assignment – building upon the Terms of Reference and the experience of the Experts – addressing the following elements:

- Methodology and related tools mobilised to conduct diagnosis and land-use planning i) at the landscape level and ii) at the village level (PATV);
- Approach to making PATVs consistent with each other and with the objectives defined at the landscape level;
- Timing and sequence of activities and tasks, indicating the approximate allocation of time per nominated Expert.

2.3. Financial Proposal

The Tenderer shall submit a financial proposal, which shall be completed by using the form in annex 7 and by following the instructions therein.

The full general conditions applicable to the payment of fees and per diem as well as the reimbursement of costs can be found in annex 8 (model contract).

3. EVALUATION OF TENDERS AND AWARD OF THE CONTRACT

3.1. Minimum Criteria

The **Tenderer** nominated must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.I.	Ongoing or past experience (in the last 5 years) in collaborating with central administration or (sub)national institutions in charge of land-use planning and/or(agro)forestry in Cameroun and/or Central Africa.
M.II.	Experience from last three (3) years of implementing one or several contracts, each of them with a budget of at least EUR 150,000.

The **Team Leader** nominated must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.III.	Master's degree or engineer in geography and/or natural resources management and/or social sciences and/or a relevant, directly related discipline.
M. IV.	Ten (10) years' experience leading and coordinating projects and teams on sustainable management of natural resources and/or forestry and/or agriculture in Cameroun and/or Central Africa.
M.V.	Understanding, speaking, and writing French as demanded with respect to all tasks covered by the Terms of Reference in this Tender.

The **Land-use mapping Expert** must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.VI.	Master's degree or engineer in geomatics and/or a relevant, directly related discipline.
M. VII.	Five (5) years' experience in land use mapping and/or spatial modelling in relation to rural development (agronomy, forestry) and/or spatial planning projects in Cameroun and/or Central Africa.
M.VIII.	Understanding, speaking, and writing French as demanded with respect to all tasks covered by the Terms of Reference in this Tender.

The **Land-use planning Expert** must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.IX.	Master's degree or engineer in geography and/or forestry and/or natural resources management and/or in a relevant and directly related discipline.

M. X.	One or several experiences in stakeholders' mobilisation and/or participatory mapping and/or local diagnosis in Cameroun and/or Central Africa.
M.XI.	Understanding, speaking, and writing French as demanded with respect to all tasks covered by the Terms of Reference in this Tender.

Tenders not fulfilling the minimum criteria will be rejected.

3.2. **Award Criteria**

Tenders which fulfil the minimum criteria will be evaluated using the following award criteria:

A. Technical component (maximum 75 points)		
N°	Award criteria	Max points
A.I.	Understanding of:	30
i.	Forest restoration context, issues and perspective in Cameroon	15
ii.	Local land-use planning context, issues and perspectives in Cameroon	15
A.II.	Proposed methodology for the implementation of the tasks	45
i.	Approach to conduct diagnosis and land-use planning i) at the landscape level and ii) at the village level	20
ii.	Approach to making Village land-use plans PATVs consistent with each other and with the objectives defined at the landscape level;	20
iii.	Timing and sequence of activities and tasks, indicating the approximate allocation of time per nominated Expert for each task.	5

The Technical component (TC) is calculated according to the following formula:

TC = A.I. + A.II.

Tenders must receive a score of more than half of the maximum Technical component to be considered qualitatively acceptable.

Tenders not considered qualitatively acceptable will not be considered further.

B. Financial component (maximum 25 points)

Tenders presenting a total financial proposal (Fo) superior to the maximum contract value of EUR 135,000 (including EUR 48,500 for the work plan budget) will not be considered further.

For tenders being considered, the Financial component (F) is calculated according to the following formula:

--

$$F = (F_{\min} / F_o) \times 25$$

where

F_{min} is total sum in the tender in the evaluation with the lowest total financial proposal; and

F_o is the total sum in the financial proposal being considered.

C. Most economically advantageous tender

A combined score (CS) will be calculated according to the following formula:

$$CS = TC + F$$

The Tenderer with the highest combined score (CS) for Technical component (TC) and Financial component (F) will be awarded the Contract.

Where two or more tenders have an equal combined score the contract will be awarded according to the highest score for the financial component (F).

ANNEXES

Annex 1	Cover letter
Annex 2	Identification form
Annex 2a	Bank identification form
Annex 3	Declaration on exclusion criteria and absence conflict of interest
Annex 4	Nominations form
Annex 5	Minimum criteria declaration
Annex 6	Consortium agreement
Annex 7	Financial Proposal form
Annex 8	Model contract
Annex 9	Per Diem rates